



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Mesures en faveur du secteur de la culture

Question au Gouvernement n° 2875

### Texte de la question

#### MESURES EN FAVEUR DU SECTEUR DE LA CULTURE

**M. le président.** La parole est à Mme Brigitte Kuster.

**Mme Brigitte Kuster.** Monsieur le ministre de la culture, je vous redis mon plaisir de vous voir complètement rétabli et de vous retrouver dans notre hémicycle.

Lors de son allocution, le Président de la République a annoncé l'interdiction de tous les rassemblements jusqu'à la mi-juillet. Plusieurs festivals ont d'ores et déjà annoncé leur annulation : celui des Vieilles charrues, le « In » d'Avignon, Solidays, etc. La crise que connaît le monde culturel est lourde de conséquences, tant humaines qu'économiques. Les intermittents, les artistes et toutes les professions de la filière du spectacle vivant attendent donc du ministère de la culture une parole forte et des mesures à la hauteur des enjeux, s'agissant tant du calendrier de sortie de crise que des moyens dégagés pour sauvegarder le secteur.

La cellule d'assistance aux organisateurs de festival ne peut pas constituer la seule réponse à l'une des pires crises que nous ayons dû affronter au cours des dernières décennies. Comme vous le savez, le secteur culturel et l'industrie du spectacle font vivre de très nombreux métiers, très gravement menacés. Plusieurs questions se posent.

Qu'en est-il du chômage partiel pour les intermittents du spectacle ? Ce dispositif revient à demander à des entreprises déjà exsangues d'avancer les rémunérations alors que le fonds créé par l'État aurait pu indemniser directement les artistes et techniciens.

Qu'en est-il de la situation des auteurs, elle aussi particulièrement inquiétante ? Ils ne bénéficient en effet d'aucun revenu fixe, et les spectacles sont annulés les uns après les autres. Quelles mesures comptez-vous prendre pour leur venir en aide ?

Les représentants de la filière cinématographique appellent à aller plus loin que l'utilisation des fonds de soutien autorisée par le CNC, le Centre national du cinéma et de l'image animée. Après un mois de fermeture, les pertes des salles sont évidemment importantes.

Le monde de la culture est sinistré. Pouvez-vous nous éclairer sur les mesures spécifiques que vous comptez prendre pour lui venir en aide ? Nous comptons sur vous !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la culture.

**M. Franck Riester, ministre de la culture.** Tous les secteurs d'activité sont durement touchés par la crise du

Covid-19, tout particulièrement celui de la culture, avec, vous l'avez rappelé, des conséquences économiques, sociales, humaines et artistiques très importantes. J'ai une pensée pour les artistes et tous les acteurs de la culture, qui connaissent des difficultés non seulement économiques et sociales, affectant leur activité, mais aussi psychologiques et artistiques, car, quand on travaille pendant des mois voire des années pour préparer un spectacle ou un festival, devoir y renoncer brise le cœur.

Avec mes collègues du Gouvernement, sous l'autorité du Premier ministre, nous avons, dès le départ, veillé à faire en sorte que toutes les mesures de portée générale bénéficient au secteur de la culture : prêts garantis par l'État pour les entreprises en manque de trésorerie ; accès au chômage partiel pour celles qui recrutent des intermittents du spectacle ; recours au fonds de solidarité, lequel, vous l'avez appris, verra son enveloppe réévaluée et ses modalités d'éligibilité revues pour que davantage d'artistes auteurs puissent en bénéficier. De plus, nous avons mobilisé les opérateurs du ministère de la culture pour que des aides concrètes, d'un montant global de quelque 22 millions d'euros, soient immédiatement apportées aux acteurs de la culture. Ce n'est toutefois pas suffisant.

Le Président de la République nous a invités à bâtir un plan spécifique pour la culture. Je vais y travailler avec mes équipes et les membres du Gouvernement directement impliqués, sous l'autorité du Premier ministre, en lien avec les collectivités territoriales, les parlementaires et les acteurs du secteur, pour construire un projet de relance à la hauteur du sinistre vécu par la culture.

Enfin, suivant la demande du Président de la République, nous avons deux semaines pour préparer un plan de déconfinement à partir du 11 mai, que nous remettrons au Premier ministre.

Vous pouvez compter sur moi et sur mes équipes pour rester mobilisés au service de la culture et de toutes celles et ceux qui travaillent dans cette sphère.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Brigitte Kuster](#)

**Circonscription :** Paris (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2875

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** Culture

**Ministère attributaire :** Culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 avril 2020](#)